

Les MOOCs : Trouvez une formation en ligne

Par **lucasgrimont**, le **29/08/2014** à **13:46**

L'apparition des MOOCs en France a entraîné un sacré chamboulement dans la manière d'aborder le e-learning.

Les MOOCs "Oassive Open Online Courses" sont des cours publiés sur internet, accessible à tous.

Certains sont éphémères, ouverts pendant une période déterminée, d'autres restent accessibles même une fois que le cours est fermé.

Plusieurs plateformes proposent des MOOCs, la plus connue est FUN qui a entre autres proposé [Le droit des contrats de travail en France](#) et [Droit des entreprises](#)

Ces cours sont malheureusement finis mais d'autres vont voir le jour.

Trouvez votre MOOC avec <http://www.annuaire-mooc.fr> [smile4]

Par **HuiO**, le **01/09/2014** à **10:55**

Perso je n'ai jamais participé à un cours publié en ligne. J'avoue que ce n'est peut être pas encore très développé chez nous non ?

Par **lucasgrimont**, le **01/09/2014** à **15:44**

On est "un poil" à la bourre vu que les premiers sont apparus aux Etats-Unis, en 2001 faits par le MIT... ^^

Mais l'année dernière, le gouvernement a mis le paquet avec France Université Numérique.

Cette année est celle des MOOCS, il y en a pour tous les goûts, l'annuaire au dessus en recense 109 en français qui sont actuellement ouverts ou à venir dans les prochaines mois.

Même si la programmation est chouchoutée, toutes les disciplines sont abordées.

Le droit n'est pas en reste, il se peut fortement que de nouvelles éditions des droits des

contrats et entreprises voient le jour rapidement.

On a franchement pas mal de MOOCs en France et la rentrée universitaire devrait permettre d'en avoir encore plus bientôt... :)

Pour les anglophones, il est possible d'étudier la "common law" par exemple avec les cours de Harvard, Georgetown...

Alors, quel MOOC allez-vous suivre ?